



Mot de Michel Dubé

Je suis heureux de vous présenter ce rapport de l'Assemblée des députées et des députés communautaires 2010. Comme vous allez le constater ce fut une année mouvementée au sein de la communauté ainsi qu'à l'Assemblée communautaire francosaskoise. Cette année a été une année électorale. Nous avons beaucoup cherché à encourager les gens à soumettre leur candidature aux élections générales. La tenue d'une élection était souhaitée par l'assemblée, car dans un système démocratique le choc et l'échange des idées font évoluer les choses.

Bien que nous l'ayons souhaité, il n'y a pas eu d'élections le 3 novembre dernier. Douze des 16 postes à l'Assemblée sont occupés et nous nous sommes engagés à combler les quatre postes vacants aussi rapidement que possible. Je veux remercier les députés et les députées qui ont accepté de poursuivre leur engagement au sein de l'ACF ainsi que les nouveaux qui s'y sont joints.

L'année 2010 marque la mise en place d'un nouveau Plan de développement global de la communauté francosaskoise. Proposé par la Table des élus et élues le 13 mars 2010 et adopté par l'Assemblée des députées et députés communautaires le 24 avril 2010, ce plan est un outil qui définit les changements que nous cherchons pour la communauté francosaskoise. Il détermine le parcours pour y arriver. Il reconnaît les avantages d'un travail d'équipe efficace et créatif et il encourage l'apport de toutes les compétences et les contributions au bien collectif.

Les dix prochaines années seront marquées par notre aptitude à saisir les opportunités qui se présentent et de les traduire en occasions de renforcer notre communauté; de reconnaître le rôle des francophones dans le développement de cette province; et surtout de permettre à la langue française de prendre la place qui lui revient en Saskatchewan.

La communauté francosaskoise connaît une période de changements importants. Les liens avec le gouvernement provincial sont de plus en plus variés et augmentent en nombre. La popularité des programmes scolaires en français, que ce soit au sein des programmes d'immersion ou des écoles francosaskoises, progresse de 4 à 5 % par année.

Dans le même ordre d'idée, nous travaillons à augmenter les services en français au sein des institutions postsecondaires. Que ce soit du côté universitaire ou collégial la notion d'un campus francophone est de plus en plus réelle.

L'immigration internationale et la migration interprovinciale vers notre province ont augmenté à des niveaux qui n'ont pas été vus depuis les années 1920. Il semble que la force d'attraction de l'économie



Ensemble en harmonie



saskatchewanaise a le potentiel de renforcer à nouveau la communauté francaskoise. Un bon nombre des nouveaux arrivants sont francophones. Selon une récente analyse, un tiers des migrants venus en Saskatchewan le printemps dernier était originaire du Québec. Ces nouveaux arrivants doivent être mis au courant qu'il y a des services en français et qu'il existe une francophonie en Saskatchewan. À nous de saisir cette opportunité pendant qu'elle est là et recruter des familles francophones pour occuper des postes permanents ici.

La Cause Caron permet de faire valoir nos droits et rehausser le sentiment de légitimité du fait français en Saskatchewan. Voici une autre occasion de revoir le rôle des francophones dans la création de l'Ouest canadien et de corriger le révisionnisme historique qui s'est fait au sujet des francophones au long du 20^e siècle.

En 2012 nous célébrerons les 100 ans d'une francophonie organisée, « réseautée » et identifiable en Saskatchewan. Le centenaire de la fondation de l'ACF/ACFC est un excellent prétexte pour nous mettre en valeur en tant que communauté linguistique. En 2012 placardons la communauté francaskoise sur la place publique, démystifions qui nous sommes auprès des autres, et changeons les perceptions à l'égard de la communauté francaskoise. Surtout célébrons haut et fort qui nous sommes et ce que nous sommes.

C'est certainement avec fierté que l'Assemblée des députées et des députés communautaires présentent ce survol des activités qui ont marqué l'année. Nous vous présentons ce rapport en suivant les quatre impacts visés du nouveau Plan de développement global de la communauté francaskoise.

Impact 1 : Accroître la population de parlants français en Saskatchewan



Afin de garder la langue française vivante en Saskatchewan, il est important de stabiliser et d'accroître le poids démographique des francophones de la province.

Ce premier impact du PDG, est une préoccupation au sein du réseau associatif dans son ensemble. Il y a différentes façons d'aborder la question. Deux grandes approches ont été mises de l'avant : encourager l'apprentissage de la langue française des élèves d'âge scolaire et favoriser l'intégration de nouveaux arrivants francophones en Saskatchewan.

Recrutement et Destination Canada

Parmi les initiatives poursuivies depuis plusieurs années notre participation à Destination Canada est constante. Organisé par le gouvernement fédéral, cet événement de promotion et de recrutement est



devenu au fil des années le rendez-vous incontournable des personnes intéressées par l'expatriation vers le Canada. Nous participons aux activités de recrutement à Paris, et à Bruxelles et ailleurs, suivant les années, depuis 7 ans maintenant. Cette année nous ajoutons Tunis à nos destinations. Le but consiste à présenter des offres d'emploi et rechercher des candidats potentiels pour notre province. Notre participation à Destination Canada est possible grâce au soutien financier de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC - Gouvernement fédéral). Le ministère provincial de l'Éducation supérieure, de l'Emploi et de l'Immigration a souvent appuyé notre participation à Destination Canada.



Mission à l'Île Maurice

En mars dernier le président de l'ACF, Michel Dubé, et le directeur de l'Institut français, Peter Dorrington, ont accompagné la délégation provinciale du ministère provincial de l'Éducation supérieure, de l'Emploi et de l'Immigration à l'Île Maurice afin d'établir des liens et présenter la communauté francosaskoise aux Mauriciens. Ce pays paraît tout indiqué pour répondre aux besoins de main d'œuvre en Saskatchewan. De plus, les Mauriciens parlent plusieurs langues dont l'anglais et le français. Notre contact avec l'Île Maurice se poursuit. La promotion de la Saskatchewan faite à l'étranger ou ailleurs au Canada a pour but d'expliquer et de présenter la communauté francophone en Saskatchewan.

Ainsi les nouveaux arrivants savent qu'ils peuvent compter sur certains services et qu'une vie en français existe. Nous continuons à progresser dans notre rôle de promoteur de la province et de la communauté.

Service d'accueil, d'établissement et d'intégration

Deux agents d'accueil et d'intégration francophones sont à l'œuvre en Saskatchewan, un à Saskatoon et l'autre à Regina. Leur appui aux nouveaux arrivants est très large et varié. La nature des interventions dépendant des demandes et des besoins des clients.

À titre d'exemple, en septembre dernier le bureau de Saskatoon à lui seul a répondu aux demandes de service en personne de 56 individus: 10 résidents temporaires, 24 résidents permanents, 3 réfugiés et 19 citoyens canadiens.

En tout, le bureau du Nord est intervenu dans 162 demandes de service auprès du public au cours du mois.

L'élaboration des plans d'établissement personnalisé est entreprise lorsque la demande l'exige. Le service d'accueil d'établissement et d'intégration se doit d'être au fait du contexte global qui attend le nouvel arrivant tant au niveau de l'emploi, que du logement, des services sociaux, des services de santé et cetera, pour être en





Ensemble en harmonie



mesure d'aider convenablement. À ce titre les agents participent, avec leurs homologues des agences de la majorité, à trouver des réponses aux réalités bien difficiles comme la crise du logement ou encore l'exclusion. Un autre rôle important des bureaux d'accueil et d'établissement est celui d'aiguiller les gens vers les services communautaires appropriés ou encore faciliter l'accès à ces services selon les besoins et priorités recensés en matière d'établissement.

Employabilité



Action emploi Sk offre divers services d'aide à la recherche d'emploi et de placement d'une main d'œuvre francophone ou bilingue auprès des employeurs de la province. Ce service travaille en collaboration avec le service d'accueil, d'établissement, et offre des services personnalisés et ponctuels. Notre but est de rehausser la participation des francophones canadiens au marché du travail en Saskatchewan.

Cime est un programme qui rejoint les jeunes de 15-30 ans. Il offre une formation d'une durée de 12 semaines visant à améliorer les compétences personnelles de base et à augmenter les capacités d'intégration au marché du travail des jeunes francophones éprouvant des barrières à l'emploi. Plusieurs de nos clients qui éprouvent des barrières langagières bénéficient du programme Cime afin d'améliorer leurs compétences. Ce programme œuvre à Regina depuis janvier 2009 et à Saskatoon depuis mai

2010. Les deux bureaux obtiennent de très bons taux de réussite de leurs participants.

Encore à titre d'exemple voici quelques statistiques documentées entre le 1^e avril et le 30 septembre 2010 illustrant des résultats directs favorisant l'intégration des chercheurs d'emploi francophones ou bilingues au marché du travail de la Saskatchewan.

- Formation pour la rédaction de Curriculum vitae offerte à 12 personnes.
- 470 offres d'emploi ont été traduites à la demande de la clientèle en provenance du site Internet de Saskjobs.
- Assistance à la clientèle pour faire 53 curriculum vitae en français, 56 en anglais
- 26 lettres de présentation en français et 33 lettres de présentation en anglais.
- Assister 7 étudiants avec des inscriptions collégiales et universitaires.
- 12 étudiants ont été placés dans des emplois d'été.
- 14 clients référés à Canada - Saskatchewan Career and Employment Services.
- 53 migrants francophones ont pris contact avec nous pour de l'information sur la Saskatchewan.
- 13 Stagiaires ont reçu une formation CIME à Regina et Saskatoon.
- Assistance auprès de 4 clients avec des permis de travail.
- 626 appels de 39 différents codes régionaux en Amérique du Nord.



La Coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone

Depuis cinq ans, la Coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone médiatise et vante les mérites d'étudier en français, elle sensibilise les parents aux bienfaits de l'éducation en français et appuie les personnes qui cherchent une éducation en français. De plus, la coalition veut que les élèves inscrits dans les programmes francophones et au sein des écoles francosaskoises soient fiers de leurs choix. Cette année, les huit membres de la Coalition se sont engagés à poursuivre l'action et à perfectionner leurs interventions. Une campagne médiatique de trois mois a eu lieu le printemps dernier. Les grands médias de la province ont été sollicités pour véhiculer les mérites du français et encourager les parents à s'informer sur les avantages d'offrir une éducation française à leurs enfants. La coalition a été présente aux grandes foires familiales de Saskatoon et de Regina ainsi qu'aux nombreuses activités d'accueil des jeunes parents organisées par l'organisme Welcome Wagon dans les grands centres de la province. Sous la coordination de l'Association jeunesse francosaskoise la 5^e édition de Francofièvre a eu lieu à Saskatoon en mars dernier. Fidèle à la tradition Francofièvre a su plaire à l'auditoire réuni en grand nombre pour fêter et célébrer en français. Ces événements sont parmi les grandes réussites de la coalition. Depuis que la coalition existe, le nombre d'inscriptions d'élèves qui étudient en français connaissent des augmentations annuelles tant dans les écoles francosaskoises qu'au sein des programmes d'immersion. Rappelons-nous qu'entre 2000 et 2005 la tendance des programmes d'immersion était à la baisse.



Membres de la Coalition pour la promotion de la langue française et la culture francophone :

- Société Radio-Canada – Saskatchewan
- Canadian Parents for French – Saskatchewan
- Conseil des écoles francosaskoises
- Association des parents francosaskois
- Association jeunesse francosaskoise
- Assemblée communautaire francosaskoise
- Institut français
- Direction de l'éducation française.





Ensemble en harmonie



Acquisition des langues additionnelles

Présidé par Monsieur René Archambault, le comité pour l'acquisition des langues additionnelles a poursuivi son mandat d'inciter le ministère de l'Éducation à améliorer l'offre de langues additionnelles au sein du système scolaire.

Présentement il n'y pas de guide pour encadrer l'enseignement des langues additionnelles (Heritage Languages) en Saskatchewan. Nous espérons donner un cadre pour guider les commissions scolaires et encourager l'enseignement des langues additionnelles. Le pari est que lorsque de telles mesures seront en place, le nombre d'élèves qui étudient le français augmentera. Nous croyons aussi qu'il en résultera une plus grande demande pour des enseignants de français et que ceci aura indirectement un impact positif pour la communauté fransaskoise.



Impact 2 Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan

Comme francophones, nous voulons être reconnus comme citoyens à part entière. Nous voulons vivre et faire vivre notre langue sans devoir à nous justifier auprès des autres. Nous voulons que la majorité comprenne que des communautés en santé contribuent à une Saskatchewan forte. Pour prendre véritablement notre place au sein de notre province, nous considérons qu'il est de première importance de hausser le statut et la légitimité du fait français.

Une reconnaissance accrue du fait français agira directement sur notre fierté et notre sens d'identité. Elle

contribuera aussi à normaliser la langue française dans tous les aspects de la vie en Saskatchewan, particulièrement en ce qui concerne l'offre et la demande de services en français. Aussi, plus le statut du fait français est élevé, plus nous serons en mesure d'attirer vers nous de nouvelles ressources, d'intéresser les gens de tout horizon à participer à nos activités et de reconquérir les « générations perdues ». Ajoutons qu'une reconnaissance accrue du fait français est liée à l'idée qu'on puisse se voir et être vu. Elle passe donc par une plus grande visibilité et un plus grand rayonnement de la langue française et de la culture fransaskoise.



Le Comité consultatif sur les affaires francophones

En vue de conseiller le gouvernement et d'aider à la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan ce comité composé de huit membres avise le gouvernement par le biais de rapports soumis à divers ministères du gouvernement provincial. Le président de l'ACF siège d'office à ce comité. Les membres du comité sont : René Carpentier, Michel Dubé, Laurette Lefol, David Lawlor, Jean Nepo Murwanashyaka, André Nogue, Claudia Poirier, Joselle Stringer. Afin de donner une idée de la nature du travail de ce comité, voici en extrait les recommandations de leur rapport traitant de « l'éducation et la petite enfance », publié en juin 2010.

Recommandation 1 Que le ministère de l'Éducation concrétise son intention d'établir, avec la collaboration du Conseil des écoles francophones, un cadre de politiques publiques particulier pour le financement des infrastructures et des programmes du conseil scolaire.

Recommandation 2 Que le ministère de l'Éducation poursuive l'initiative visant à élaborer des lignes directrices internes sur la traduction et envisage de désigner, selon les besoins, de nouveaux postes bilingues pour appuyer la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan.

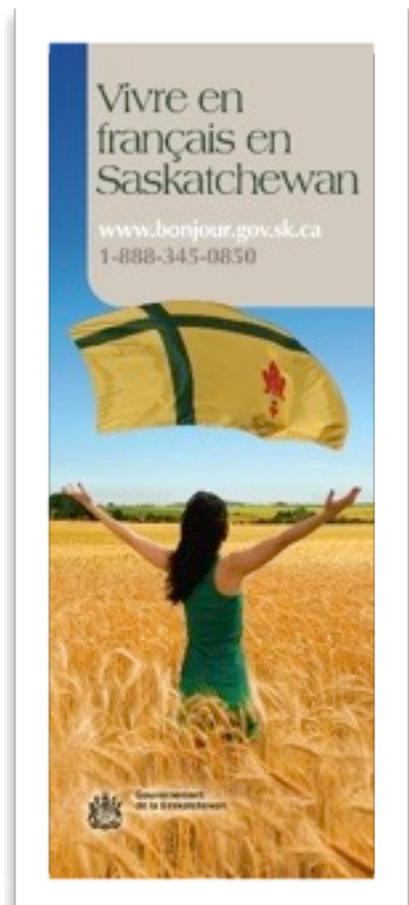
Recommandation 3 Que l'on fasse parvenir à tous les ministères concernés une directive claire suivant laquelle toute campagne d'information publique relative à la santé et la sécurité à l'intention des écoles ou des centres de la petite enfance soit disponible en français simultanément.

Recommandation 4 Que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail, crée et distribue des outils d'information au sujet des choix d'école à l'intention des nouveaux arrivants veillant ainsi à ce que les agents d'établissement donnent l'heure juste à ce sujet.

Recommandation 5 Que le ministère de l'Éducation étudie la possibilité d'offrir une subvention complémentaire aux centres de la petite enfance de langue française pour le recrutement et la rétention du personnel éducatif francophone.

Recommandation 6 Que le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail répondent au besoin urgent de créer des occasions équivalentes de formation pour les éducateurs de la petite enfance.

Recommandation 7 Que le ministère de l'Éducation étudie la possibilité de créer un poste de consultant bilingue au sein de l'unité responsable de l'apprentissage de la petite enfance et de la garde des jeunes enfants pour assurer un niveau uniforme de services en français aux parents et aux établissements.





Ensemble en harmonie



Les relations franco-métisses

Nos relations politiques avec les métis ont connu un développement majeur cette année. Les rencontres entre l'ACF et Métis Nation - Saskatchewan se sont multipliées. Le dialogue s'est poursuivi au point où le président de l'ACF a été invité à participer à l'ouverture de Back To Batoche 2010 et il a publiquement adressé la parole lors de la cérémonie d'ouverture le 18 juillet dernier. L'ACF a la conviction que les francaskois et les métis peuvent développer des nouveaux projets ensemble dans l'avenir. L'Institut français est notre partenaire dans ce dossier.

Déjà, il y a des métis impliqués dans le projet du terroir. L'ACF a soutenu le projet de restauration de pierres tombales pour les métis qui ont perdu la vie lors de la résidence à Batoche en 1885.

La Cause Caron

Jusqu'à maintenant la cause Caron a été une occasion pour la communauté francaskoise et la communauté franco-albertaine de découvrir la teneur de sa place dans l'histoire. Les recherches entreprises par Maître Rupert Baudais, l'avocat de Gilles Caron, ont éclairé un passé obscur et oublié. Lors du Colloque sur le statut du français dans l'Ouest canadien qui a

eu lieu à Regina les 19 et 20 février 2010, les juristes et les chercheurs ont conféré en long et en large sur la légitimité et la place de la langue française dans l'Ouest. Cette Cause, en faisant son chemin vers la Cour suprême du Canada est l'occasion de dire la vérité sur la manière que la langue française et les droits acquis des francophones ont été bafoués. C'est aussi un temps pour les francophones de réfléchir sur l'avenir. Cette cause doit être défendue à la cour d'appel de l'Alberta. L'ACF cherche maintenant à définir les façons de financer la défense et aussi à financer les procédures légales subséquentes en route vers la Cour suprême.

Les Rendez-vous de la francophonie

Pendant deux semaines au mois de mars, les Rendez-vous de la francophonie, viennent encadrer une grande partie des activités francophones qui ont lieu à travers du pays. Depuis le début des Rendez-vous de la francophonie nous profitons de l'événement pour marquer notre présence et montrer ce que la communauté francaskoise fait et ce qui elle est. L'an dernier l'ACF a poursuivi cette démarche habituelle en demandant au gouvernement de proclamer l'ouverture des Rendez-vous de la Francophonie en chambre. Les élèves de la 6^e à la 9^e année de l'école Mgr de Laval ont pu assister à la proclamation une fois que le premier ministre Brad Wall



avait pris le temps d'être photographié avec les élèves et de leur offrir personnellement une visite guidée de son bureau. Un cahier spécial a été imprimé dans les grands quotidiens le Star Phoenix et le Leader post. La Ministre June Draude a invité les membres du réseau associatif à une réception au Gouvernement House a célébrer avec la communauté francosaskoise les Rendez-vous le 15 mars. Le message livré aux convives par Madame Draude fût particulièrement fort, car elle a réaffirmé l'importance des Francosaskois dans le développement de la province. Le nombre concentré d'activités qui ont lieu à travers la province pendant les Rendez-vous de la francophonie crée cet éclat qui évoque l'impact qu'à le réseau associatif tout au long de l'année.



Étude sur la demande des services en français auprès de groupes témoins de la communauté

Une étude sur la demande des services en français est en cours. Afin de comprendre comment mieux livrer les services en français et de mieux revendiquer ces services pour la communauté l'ACF a entrepris cette étude afin d'être mieux outillé lorsque vient le temps de défendre acquis ou encore dans l'élaboration de nos demandes futures. Les résultats nous permettront de mieux connaître les besoins de la population, la nature des services à prioriser et connaître la meilleure façon de les livrer à la population.





Ensemble en harmonie



2012 – Année centenaire de la fondation de l'ACF/ACFC

L'ACF veut publiquement marquer le centenaire de la fondation d'une francophonie structurée en Saskatchewan. Voilà une opportunité de faire connaître la communauté fransaskoise et le fait français en

Saskatchewan. Le centenaire est un prétexte important, il offre l'occasion de constater le chemin parcouru par la communauté. Ce sera l'occasion de célébrer nos réussites passées et présents et contempler nos défis à venir en tant que communauté. L'ACF a fait des démarches auprès de la ministre responsable des affaires francophones demandant que 2012 soit proclamée « année des Fransaskois et Fransaskoises » par la province. C'est un dossier à suivre.

Impact 3 Accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise



Que l'on soit descendant de colons francophones, immigrants parlant français ou encore de migrants francophones, tous et toutes, avons choisi de vivre notre francophonie en Saskatchewan. C'est ce qui nous confère un caractère unique. C'est la marque certaine de notre identité.

Reconnaissance du drapeau (symbole provincial)

L'ACF fait la promotion du drapeau fransaskois. Depuis quelques années nous avons créé plus de produits illustrant le drapeau pour permettre aux gens d'afficher leur fierté. La plaque minéralogique offerte gratuitement aux gens qui promettent de la poser sur leur voiture, est un concept qui offre une visibilité insoupçonnée à la communauté. C'est cet impact que nous voulons multiplier avec d'autres produits, des vêtements

surtout – manteaux, chandails, casquettes, etc. Un article qui est de plus en plus demandé est le drapeau fransaskois lui-même. Sous peu, le public pourra commander ces produits directement via la boutique virtuelle du site Internet de l'ACF.



Depuis septembre 2009 le bureau du secrétaire provincial, par le biais du bureau du protocole au gouvernement de la Saskatchewan, édifie des monuments et hisse le drapeau francosaskois en des lieux que nous avons identifiés afin de reconnaître la contribution des Francosaskoises et des Francosaskois de ces endroits. Cet été, après Duck Lake en septembre 2009, il y a eu deux cérémonies d'inauguration de ces monuments lors des festivités du centenaire des hameaux de Saint-Denis et de Ferland. Cette initiative offre une visibilité à la communauté francosaskoise et reconnaît la contribution historique au rayonnement de la langue. En juillet 2010, Michel Dubé a présenté une allocution lors de la cérémonie officielle à Saint-Denis et André Mocquin a fait de même à Ferland. En 2011, deux monuments et drapeaux seront érigés ailleurs dans la communauté francosaskoise.



Forum sur les services en français

Un Forum sur les services fédéraux en français a eu lieu à l'Institut français le 18 février dernier avec la participation de monsieur Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles, madame Marie-France Kenny, de la FCFA, madame Sharon Lee-Smith du Conseil fédéral de la Saskatchewan et monsieur Michel Dubé. Le but de ce forum était de réfléchir sur les moyens de créer de meilleures conditions permettant aux francophones de recevoir des services en français de la part des institutions fédérales. L'ACF préconise la proximité des lieux en défendant l'idée que les services au public seraient mieux livrés dans des





Ensemble en harmonie



zones de confort où les francophones sont habitués de parler en français. Le forum a permis de poursuivre la réflexion avec les membres du conseil fédéral en visant des innovations dans de la manière qu'a le gouvernement fédéral de livrer ses services aux francophones de la Saskatchewan.

Le Camp Voyageur renouvelé

Le Camp Voyageur francaskois a longtemps été un véhicule de promotion de l'identité et de la fierté auprès de la jeunesse. Avec l'intention de préserver sa pertinence et le souci d'offrir une programmation très diversifiée, le Camp voyageur a connu une métamorphose importante. En partenariat avec le Conseil des écoles francaskoises, l'ACF a retenu les services de l'École de cirque de Gaspé afin d'offrir une formation unique dans les Prairies. Les camps ont eu lieu à Gravelbourg et à Regina, ce qui a permis de profiter des infrastructures communautaires. La nouvelle formule offrait 6 modules spécialisés en plus d'un tronc commun. Les grandes nouveautés à la programmation ont été : le cirque, le hockey, le théâtre et la scène, les arts, les sports et les sciences. L'expérience de cette année nous permet de bâtir sur cette formule qui a beaucoup plu aux campeurs. Nous avons accueilli 75 campeurs dans 4 camps pour les jeunes âgés de 6 à 14 ans.



Impact 4 Renforcer la capacité des individus et des organismes

La capacité des individus et des organismes, ce sont tous les moyens nécessaires à la réalisation de notre but commun. À cet égard, il faut dire que si nous nous sommes rendus jusqu'ici, c'est que nous possédons déjà certaines capacités. Individuellement, nous avons des compétences, des connaissances et des habiletés. Collectivement, nous sommes dotés d'organismes, de réseaux, d'institutions et de certaines ressources.



Il y a encore des choses à faire pour permettre aux individus et aux organismes de contribuer plus pleinement à la vitalité francosaskoise. La capacité, signifie un leadership francosaskois qui se renouvelle et qui se manifeste clairement à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du réseau associatif francosaskois. Elle signifie des Francosaskoises et des Francosaskois motivés et actifs. Elle veut aussi dire des infrastructures et des ressources financières et matérielles adéquates pour réaliser les mandats organisationnels. Et elle suppose enfin des politiques et des systèmes habitant.

Soutient au réseau associatif

Le mandat de l'ACF fait en sorte qu'une grande partie de la programmation adresse le fonctionnement du réseau et directement la capacité des organismes. Ces activités ont été nombreuses et constantes, en résumant :

- Le Rendez-vous francosaskois 2009.
- Les rencontres régulières des députés.es communautaires.
- Les rencontres régulières du Conseil d'Administration.
- Les rencontres des membres de la Table des élues qui ont entre autres développé le code d'éthique.
- Les téléconférences mensuelles du réseau.
- Les réunions inter-intra du réseau associatif.
- Les rencontres liées à la répartition des fonds de l'entente de collaboration 2010-2011.
- La participation aux réunions et comités de la FCFA du Canada.
- Les négociations entourant la nouvelle entente de collaboration avec le Ministère du Patrimoine canadien.

Actions politiques

Plusieurs interventions politiques ponctuelles ont été entreprises en réponses aux demandes ou encore en réponse aux actions de nos politiciens. En résumant 2010 l'ACF a :

- Revendiquer une couverture télévisuelle en français pour l'ensemble du pays des jeux d'hivers à Vancouver.
- Revendiquer le bilinguisme des cérémonies et participer à la coordination du programme en français lors du passage de la Flamme Olympique à Regina en janvier 2010.
- Appuyer le projet de loi S- 232 sur les juges bilingues à la Cour Suprême en écrivant une lettre à tous les membres du Sénat canadien.
- Appuyer par communiqué de presse la Loi S-220 pour les Services en français
- Comparution en personne le 10 mai, devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles chargées d'étudier la Partie VII de la loi sur les langues officielles telles que modifié par la Loi S-3.





Ensemble en harmonie



- Revendiquer auprès du CRTC la présence du signal de la station de télévision de Radio-Canada en Saskatchewan via les grands services de satellites Shaw et Bell Expressvu.
- Revendiquer auprès du Ministre de l'Industrie et du Premier Ministre du Canada, le maintien du questionnaire long obligatoire, lors du recensement de 2011.



Le développement rural

Depuis plusieurs années l'ACF et son partenaire dans ce dossier l'Institut français cherchent des solutions aux défis du milieu rural et son impact sur le fait français en Saskatchewan. Le développement rural par le Terroir est rapidement devenu une voie pleine de promesse car le modèle a eu du succès ailleurs notamment en Charlevoix. Au mois d'avril passé, une délégation d'une trentaine de personnes ont participé à une visite exploratoire en Charlevoix pour voir l'impact de l'économie du Terroir sur le développement rural. Les participants venaient de tous les milieux et la plupart en sont revenus de cette visite inspirés par les entreprises visitées. Nous maintenons nos liens avec nos mentors dans ce

dossier. Les gens de Charlevoix se rendront en Saskatchewan au printemps prochain afin de poursuivre leur visite de la Saskatchewan entamée en 2009 à la suite du Colloque : Terroir, Identité et séduction. Le but de ce grand projet est de développer, dans nos villages, des produits à valeur ajoutée qui créeront des emplois et donneront une nouvelle vitalité au milieu.



L'éducation

Le secteur de l'éducation a connu beaucoup de développement en 2010. L'ouverture d'une école francosaskoise à Lloydminster est un événement qui inspire. Nous travaillons présentement avec l'ACFA dans le but de trouver des moyens d'offrir un point d'ancrage communautaire aux francophones de cette ville frontalière.

Nous avons assisté à la création d'un nouveau comité voué à l'éducation en Saskatchewan. Le Comité de l'éducation et de la petite enfance (CEPE). Ce comité assurera une concertation et une cohésion des divers intervenants liés au développement de l'éducation. Les membres du comité sont : L'Association des parents francosaskois, le Conseil des écoles francosaskoises, le Collège Mathieu - SEFFA, Le Bac en éducation, l'Institut français et l'ACF.

Un dernier point et non le moindre dans le domaine de l'éducation fut l'adoption, le 23 juin dernier, du rapport de la mise en oeuvre de la gouvernance postsecondaire francosaskois dont l'objectif est de créer le Conseil permanent sur l'éducation postsecondaire pour les Francosaskoises et les Francosaskois. L'intention est que ce conseil soit créé par décret ministériel, ce qui engagerait le gouvernement aux activités du conseil.

Remerciements

Nous remercions notre personnel dévoué ainsi que nos bailleurs de fonds pour leur soutien à notre programmation et envers les nombreux projets présentés dans de rapport: Patrimoine canadien, Citoyenneté et immigration Canada, le ministère de l'Éducation supérieur de l'emploi et de l'immigration de la Saskatchewan, le ministère de l'Éducation, la Direction de l'Éducation française, la Direction des affaires francophones, le gouvernement du Québec et le SAIC.



L'ÉQUIPE

LES DÉPUTÉS et DÉPUTÉES COMMUNAUTAIRES 2010

Michel Dubé – Président
Paul Heppelle – Vice-président et député communautaire de Regina/Moose Jaw
Henri Bouvier – Trésorier et député communautaire de Willow Bunch
Hélène Chénard – Députée communautaire de Regina / Moose Jaw
André Moquin – Député communautaire de Gravelbourg
Joseph Poirier – Député communautaire de Bellegarde
Laurence Royez-Guérin - Députée communautaire de Saskatoon (nommée en avril 2010)
Daniel Ramage – Député communautaire de Saskatoon
Pauline Tétreault – Députée communautaire de Debden
Joseph Marchildon – Député communautaire de Prince Albert
Evelyn Gaudet – Députée communautaire de Bellevue
Bernard Levasseur – Député communautaire des Battleford
René Bénard – Député communautaire de la Trinite

EMPLOYÉS et EMPLOYÉES de l'ACF 2010

Denis Desgagné – Directeur général
Joanne Perreault – Directrice adjointe et directrice des ressources humaines
Ronald Labrecque – Directeur adjoint finances et à Action emploi Sk
Fatima Ibrahim – Responsable des opérations
Chantale Larose – Administratrice des finances
Idriss Dabar – Adjoint aux finances
Marc Masson – Directeur des communications
Vénérand Ndayiragije – Technicien en informatique
Camille Bell – Conseillère en développement communautaire
Thierry Sarny – Conseiller en développement communautaire
Rita Denis – Coordinatrice de la Coalition
Danielle Allard – Responsable du secteur employabilité
Jacqueline Grenier – Agente de service à l'emploi
Marielle Gareau – Agente de service à l'emploi
Mamadou Gueye – Agent de service à l'emploi
Fanta Traore – Agente de service à l'emploi
Charles Billard – Coordinateur de projet CIME
François Afane - Coordinateur du projet CIME (Saskatoon)
Baya B. Ngoy – Agent d'accueil et établissement Sud
Darron Taylor – Agent d'accueil et établissement Nord
Abdou Sy - Coordinateur du RPI